



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

commissariats

Question écrite n° 82599

Texte de la question

M. Georges Colombier attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur le projet de construction du nouveau commissariat de Bourgoin-Jallieu. Il s'agit d'un projet majeur pour le Nord-Isère, le ministère ayant reconnu en 2007 que le commissariat actuel n'est plus adapté aux missions des fonctionnaires chargés d'assurer la sécurité de la population. Malheureusement, depuis plusieurs mois, ce dossier est au point mort. Les conditions de travail deviennent de plus en plus difficiles pour les personnels. Aussi, il lui demande quelles sont ses intentions sur ce dossier pour qu'enfin, la construction du commissariat soit engagée.

Texte de la réponse

Le commissariat de police de Bourgoin-Jallieu est actuellement hébergé dans une ancienne maison d'habitation appartenant à la mairie et mise à disposition dans le cadre d'un bail. Ce bâtiment n'est aujourd'hui plus fonctionnel au regard des missions actuelles d'un commissariat. Un projet de relogement a été étudié consistant en une construction neuve de 1 084 m² de surface utile pour 86 fonctionnaires, sur un terrain de 5 300 m² cédé à titre gracieux en décembre 2006 par la ville de Bourgoin-Jallieu. Ce projet qui serait réalisé sous maîtrise d'ouvrage publique et pour lequel l'étude de faisabilité est achevée, a un coût évalué aux environs de 5,9 MEUR. Toutefois, si le relogement de ce commissariat est souhaitable, il n'a pas pu être inscrit dans la programmation budgétaire en raison de la situation particulièrement tendue du budget de l'immobilier de la police nationale.

Données clés

Auteur : [M. Georges Colombier](#)

Circonscription : Isère (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82599

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 29 juin 2010, page 7168

Réponse publiée le : 7 décembre 2010, page 13361